

Déclarations de ministres

l'homme, la Déclaration est devenue l'idéal et l'objectif que tous les peuples poursuivent.

Depuis lors, le Canada a manifesté d'innombrables façons son attachement à cet idéal. Nous avons signé les Conventions internationales des droits de l'homme. Nous avons signé maintes conventions spéciales des Nations Unies. En fait, nous avons adopté des lois et établi des commissions des droits de la personne d'un bout à l'autre de notre pays. Nous avons proclamé notre opposition au racisme et à la discrimination.

Après une lutte législative prolongée à la Chambre, nous avons constitutionnalisé ces droits dans la Charte à laquelle tous les partis politiques souscrivent maintenant. Nous sommes une nation formée de minorités et, pour cette raison, nous savons que les droits de l'homme sont importants pour tous, tous appartenant à une minorité. Nous avons non pas une, mais deux langues officielles, ayant toutes deux même statut.

En comparaison de la plupart des autres pays du monde, nous avons un dossier superbe au chapitre de la liberté et de l'égalité. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à nous faire les défenseurs des particuliers et des groupes opprimés à l'étranger. Voilà pourquoi il convenait que nous rendions hommage en le créant premier citoyen honoraire du Canada, non pas à un homme grand par l'intelligence, la fortune, le pouvoir ou la célébrité. Il y a une année exactement, nous avons rendu hommage à Raoul Wallenberg pour son héroïsme à défendre les droits de l'homme. Cela est révélateur des convictions profondes des Canadiens. Voilà pourquoi nous avons commencé à examiner notre passé et tentons de réparer les torts que nous avons causés à certaines de nos minorités, qu'il s'agisse des autochtones, des Canadiens d'origine japonaise, des innocents qu'on a exécutés par erreur, et de ceux qui ont fait l'objet de persécutions à cause de leur foi ou de leur origine.

Nous savons que nous avons beaucoup à nous faire pardonner, mais nous devons aussi admettre qu'il reste encore beaucoup à faire. Il nous faut rappeler au gouvernement que les paroles ne soulagent pas les blessures de la discrimination, de la pauvreté et du manque de possibilités. Les paroles ne suffisent pas. Il faut rappeler au gouvernement son inertie et son manque de volonté politique à enrayer la discrimination systématique, et que son prétendu projet de loi sur le droit à l'égalité en est l'exemple le plus manifestement cynique.

Que cette journée des droits de la personne soit une sonnette d'alarme aux oreilles du secrétaire d'État (M. Crombie), du ministre chargé du Multiculturalisme, des ministres responsables de la Condition féminine et de la Jeunesse, du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. McKnight), du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) et du ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard). Qu'elle soit, en fait, une sonnette d'alarme aux oreilles du premier ministre (M. Mulroney) et de tous les membres de son cabinet. En cette journée, qu'il leur soit rappelé avec insistance l'inégalité de l'accès aux emplois, à la formation et à l'enseignement postsecondaire pour les femmes, les personnes handicapées et les autochtones, et tous ceux qui font partie d'un groupe minoritaire.

• (1620)

Il y a des obstacles inhérents au système parce que le gouvernement a refusé de s'attaquer aux obstacles structurels qui s'opposent à l'égalité. A l'entendre, la réforme doit venir de

l'éducation plutôt que des lois. Il compte sur la bonne volonté des Canadiens. C'est une bonne excuse pour ne rien faire. Il compte sur les Canadiens pour agir. C'est là le problème. Le gouvernement adopte une attitude de laisser-faire à propos des droits de la personne. S'il y a encore une injustice c'est parce qu'il a compté sur les autres pour bien faire au lieu d'agir lui-même.

L'opposition officielle s'engage à appuyer toutes les mesures que le gouvernement présentera pour donner à tous les Canadiens le sens de la dignité. Nous ne soutiendrons pas le gouvernement s'il ne le fait pas. Nous soutiendrons également les efforts que le Canada déploiera dans le monde pour défendre les droits de la personne contre l'oppression et la tyrannie. Le Canada a des responsabilités envers la communauté mondiale. Nous sommes fiers de ce qu'il a accompli jusqu'ici, mais nous nous rendons compte qu'il nous reste encore beaucoup à faire.

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je me joins à mes collègues aujourd'hui pour marquer le 38^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'Assemblée générale des Nations Unies. En 1948, les délégués représentant les pays du monde se sont engagés à garantir à leurs citoyens tous les droits et libertés que nous avons appris, au cours des siècles, à considérer comme les éléments fondamentaux de la civilisation, de la paix et du progrès pour l'humanité.

Même si nous avons réussi à atteindre, en partie, les objectifs fixés en 1948, surtout sur le plan de la décolonisation, il faut néanmoins reconnaître que les petits-enfants des auteurs de cette noble déclaration ont hérité d'un monde qui, dans bien des cas, est loin de correspondre au grand rêve de Martin Luther King. C'est un grand rêve qu'Anatoly Marchenko a fait jusqu'à sa mort, en Union soviétique. C'est un rêve plus cher que la liberté elle-même pour Nelson Mandela, c'est un rêve qui, pour le Mahatma Gandhi, a représenté l'apogée d'un amour sans partage pour l'humanité, un rêve possible seulement par la puissance de l'amour.

Il n'entre pas dans ce rêve que 128 pays puissent encore être accusés par *Amnesty International* de violer systématiquement les droits humains. Il n'entre pas dans ce rêve que des enfants soient emprisonnés en Afrique du Sud pour l'avoir simplement partagé. Il n'entrait pas dans ce rêve que les habitants de la Latvie, de l'Estonie, de la Lithuanie et de l'Ukraine ne puissent librement faire ce rêve que sur des rivages étrangers, ni que le droit à l'auto-détermination de l'Afghanistan, du Nicaragua, du Liban, de l'Angola et d'autres nations du Tiers-Monde puissent être compromis par les intérêts nationaux d'autres nations.

En dépit de la fierté que les Canadiens peuvent éprouver de recevoir la médaille Nansen, les réfugiés qui affluent à nos rivages attestent que ce rêve ne s'est pas réalisé pour eux. Quand Martin Luther King disait: «J'ai fait un rêve, oui, j'ai fait un rêve», ce n'était pas le rêve de populations mourant de faim pour permettre la fabrication des armes de la guerre capables de détruire la terre.